Procès Verbal Assemblée générale du 13 février 2022 – 9H

ORDRE DU JOUR

1/ Rapport moral du Président
2/ Etats des comptes
3/ Les cartes de pêches
4/ Les alevinages
5/ Les manifestations
6/ Le patrimoine
7/ La règlementation 2022
8/ Budget prévisionnel 2022
Questions diverses

PROCES VERBAL

1/ Rapport moral du Président

Le président, Nicolas JARDOT a procédé à l'ouverture de l'assemblée générale :

Association Agréée de Pêche et de la Protection du Milieu Aquatique de Belfort-Bavilliers
19 rue d'Argiésans – 90800 Bavilliers
Tél : 06.86.37.92.12
Courriel : aappma.ladoucesavoureuse@gmail.com

En complément, Patrick Carlinet, président sortant et vice-président a ajouté :

Détail sur nos difficultés 2021 :

- Covid qui a pénalisé tous les pêcheurs
- Le non-respect de la date de fin des travaux de l'étang des Forges
- Le fonctionnement de l'APN en dégradé
- L'annulation de l'enduro du mois de mai
- Annulation de la fête de la pêche

Nos points forts 2021 :

- Notre gestion financière
- La réussite de nos manifestations
- L'enduro de septembre
- Les journées truites

Nos investissements :

A l'étang Lechir :

- Panneaux solaires
- Le wifi
- Les caméras de surveillance
- Installation d'une mezzanine

En Communication :

- Le nouveau site internet plus ludique plus convivial
- Notre Facebook
- Les mails envoyés à chaque grand événement aux pêcheurs

« Notre AAPPMA ce sont des femmes de hommes une équipe dirigeante qui décide ensemble à travers des commissions de travail qui proposent des pistes d'amélioration, c'est aussi une bonne entente qui nous permet de faire progresser et prospérer notre société.
J'ai pendant six années eu la chance d'être à la présidence, ça a été pour moi une grande satisfaction et du bonheur de travailler pour les pêcheurs et le milieu aquatique.

Cela faisait un moment qu'avec Nicolas nous avons préparé le passement de témoin à la Présidence je sais qu'avec Nicolas le travail commencé va se poursuivre, de nouveau projets arriveront.
Je remercie mes amis administrateurs qui ont fait ce chemin en ma compagnie.
Je remercie tous les sociétaires qui nous ont fait confiance et qui nous ont réélus. »

2/ Etats des comptes

Recettes 2021	
Cartes de pêche internet	31 242 €
Subventions fédérales	21 994,34 €
Subventions publiques	2 000 €
Recettes manifestations	8 436,88 €
Intérêts bancaires	91,25 €
Animation pêche	70,00 €
Dons	20,00 €
Produits exceptionnels	86,46 €
Transactions Infractions	450 €
TOTAL	64 390,93 €

Dépenses 2021	
Impôts et taxes	2 036 €
Bureautique assurances (frais fonctionnement)	2 066,10 €
Entretien patrimoine + travaux	2 235,89 €
Garderie	287,88 €
Electricité Cabane + Chalet	82,78 €
Cartes de pêche (vendu par AAPPMA)	6 252,60 €
Animation pêche (APN)	128,98 €
Frais administrateurs	282,07 €
Manifestations	3 655,13 €
Alevinages	29 250,96 €
Baux de pêche	1 317,70 €
Frais de réunion + AG	596,25 €
Achat Matériel	3 220,23 €
Convention dépositaire	808 €
Communication	1 775,78 €
Charges exceptionnelles	38,71 €
TOTAL	54 035,06 €

Messieurs Bernard PERRIN et Jean-Claude LAVAL de la commission de contrôle des comptes pour l'année 2021 se sont réunis le 22 janvier 2022 en présence de Messieurs Patrick CARLINET et Nicolas JARDOT respectivement président et trésorier et les membres du comité directeur.

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à la vérification de toutes les pièces de recettes et de dépenses et de leurs correspondances dans les écritures comptables.

Les soldes de trésorerie: Crédit mutuel ont été également contrôlés et ce sont avérés exactes.

Association Agréée de Pêche et de la Protection du Milieu Aquatique de Belfort-Bavilliers
19 rue d'Argiésans – 90800 Bavilliers
Tél : 06.86.37.92.12
Courriel : aappma.ladoucesavoureuse@gmail.com

De ce fait, l'étude de la comptabilité n'apporte aucune observation particulière.

Situation de la trésorerie au 15 décembre 2021

C/C Eurocompte Asso confort: 3 225,89 €
Crédit mutuel livret bleu: 42 022,34 €
Caisse: 181,32 €
Total de €: 45 429,55 €

La commission donne quitus au trésorier et le félicite et le remercie pour les parfaites tenues des comptes.

Matthieu Girardin rejoint la commission de contrôle des comptes en remplacement de Jean-Claude LAVAL qui prend le poste de trésorier.

3/ Les cartes de pêches

Evolution des ventes année 2021						
	ventes 2018	ventes 2019	ventes 2020	ventes 2021	écart % membres actifs	écarts en nbres/produits
Cartes EHGO	518	493	426	470	110%	44
Carte découverte Femme	42	48	40	51	128%	11
CPMA majeure	293	292	295	262	89%	-33
CPMA autonme			19	25	132%	6
CPMA mineure	107	114	129	119	92%	-10
CPMA journalière	520	445	527	436	83%	-91
CPMA hebdomadaire	40	22	25	32	128%	7
Cotisation découverte	212	197	233	182	78%	-51
Options						
vignettte EHGO	6	5	13	3	23%	-10
Nuit mineur	25	25	11	12	109%	1
nuit Majeur	136	122	142	123	87%	-19
carpo majeur	39	47	61	52	85%	-9
carpo mineur	8	10	11	13	118%	2
carpo journalière	16	13	13	6	46%	-7
total options	230	222	251	209	113%	-42
membres actifs	**960**	**947**	**909**	**927**	96%	18
total cartes de pêche	1732	1611	1694	1577	105%	-117
total cartes de pêche +options	1962	1833	1945	1786	93%	-159

Malgré une baisse des produits cela n'impacte pas la santé financière de l'AAPPMA.

Evolution financières des ventes cartes de pêche

	2018	2019	2020	2021
Membre actif	960	947	909	927
Produit vendus	1965	1833	1945	1786
Recette AAPPMA	27121	25949	26256	25019
Alevinage	34388	29028	31129	29781
Ratio recette cartes de pêche alevinage	127%	112%	119%	119%

Rappel du tarif de la carte de pêche.

4/ Les alevinages

Budget de 29791€ pour un total de 5045kg.

5/ Les manifestations

En 2021 :

Atelier Pêche Nature de fin mai à fin septembre
Enduro carpes 48h à l'étang des Forges en septembre au lieu du mois de mai
2 concours Carpodrone en juillet et septembre
2 journées truite l'étang Lechir

En 2022 :

6/ Le patrimoine
7/ La règlementation 2022
8/ Budget prévisionnel 2022
Questions diverses

Le président remercie l'ensemble des détaillants et partenaires et en tout particulièrement Daniel Beuret de La Cabane de Pêche qui prend une retraite bien méritée !

Association Agréée de Pêche et de la Protection du Milieu Aquatique de Belfort-Bavilliers
19 rue d'Argiésans – 90800 Bavilliers
Tél : 06.86.37.92.12
Courriel : aappma.ladoucesavoureuse@gmail.com

Séance débutée à : 09H00

Séance clôturée à : 10h00

Le Président

Le secrétaire

Association Agréée de Pêche et de la Protection du Milieu Aquatique de Belfort-Bavilliers
19 rue d'Argiésans – 90800 Bavilliers
Tél : 06.86.37.92.12
Courriel : aappma.ladoucesavoureuse@gmail.com